



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/381
28 mai 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT FINAL PRÉSENTÉ EN APPLICATION DE LA RÉOLUTION 900 (1994)
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 3 de sa résolution 900 (1994) du 4 mars 1994, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de désigner, pour une période limitée, un responsable civil de haut niveau, qui serait chargé de mettre au point une évaluation et un programme d'ensemble de rétablissement des services publics essentiels dans les diverses opstinas de Sarajevo, à l'exclusion de la commune de Pale, et d'aider le Gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine, en étroite coordination avec toutes les autorités locales concernées, à mettre en oeuvre le plan. Comme suite à cette résolution, le Bureau du Coordonnateur spécial pour Sarajevo a été créé en avril 1994 pour mobiliser et coordonner l'assistance internationale au rétablissement des services publics essentiels à Sarajevo. Le 29 mars 1994, j'ai nommé M. William Eagleton au poste de coordonnateur spécial. Pendant les deux années qui ont suivi, ce dernier a établi un plan d'action et aidé le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine à mettre en oeuvre les différents projets prévus dans le plan. Comme demandé dans la résolution, un fonds d'affectation spéciale alimenté par les contributions des gouvernements et d'autres donateurs a été créé. Après avoir fonctionné pendant deux ans, souvent dans les conditions les plus difficiles, le Bureau a été fermé le 30 avril 1996 et les fonctions dont il n'avait pas terminé de s'acquitter ont été transférées aux nouveaux organismes compétents. Le présent rapport a pour objet d'informer le Conseil des activités que le Bureau du Coordonnateur spécial a menées pendant les deux dernières années et des arrangements qui ont été arrêtés pour en assurer la continuité après sa fermeture.

II. APPLICATION DU PLAN D'ACTION POUR LE RÉTABLISSEMENT DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS À SARAJEVO

2. Pendant les premiers mois, les travaux du Coordonnateur spécial ont progressé rapidement. Le 25 mai 1994, une conférence d'organisation des donateurs s'est tenue à Vienne. Le 1er juin 1994, le Plan d'action demandé dans la résolution 900 (1994) pour rétablir une vie normale à Sarajevo a été publié. Il prévoyait 144 projets couvrant 14 secteurs, dont ceux de l'électricité, de l'eau, du gaz, de l'énergie et du chauffage, du génie civil, de la santé, des services municipaux et de l'aménagement urbain, et de l'enseignement. Les prévisions de dépenses s'élevaient à environ 254 millions de dollars des États-Unis pour les travaux urgents et à 285 millions de dollars des États-Unis

pour les projets de transition. À la Conférence d'annonces de contributions tenue à New York en juin 1994, 27 pays donateurs se sont engagés à verser 95 millions de dollars des États-Unis au titre du Plan d'action, dont plus de 20 millions de dollars étaient destinés au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Sur ce dernier montant, 18,1 millions de dollars ont été effectivement versés, tandis que 3,2 millions de dollars restent dus.

3. Aussi bien la résolution 900 (1994) du Conseil de sécurité que le Plan d'action reposaient sur l'hypothèse du maintien du cessez-le-feu et de la liberté de circulation, à destination de la ville, du matériel et du personnel nécessaires à l'exécution des travaux. De fait, c'est l'évolution encourageante de la situation en février 1994, et en particulier les accords concernant le cessez-le-feu et les mesures relatives aux armes lourdes à Sarajevo et dans ses environs, conclus le 9 février 1994, qui avaient incité à la création du Bureau du Coordonnateur spécial. Malheureusement, ces prévisions se sont révélées par trop optimistes. Malgré des débuts prometteurs, la situation relative à la sécurité s'est rapidement dégradée après le rejet, en juin 1994, du plan du Groupe de contact par les Serbes de Bosnie, perturbant gravement l'exécution des projets inscrits dans le Plan d'action. C'est cette situation, et non l'insuffisance des ressources, qui a constitué le principal obstacle à la réalisation rapide des objectifs ambitieux énoncés dans le Plan d'action.

4. En juillet 1994, les Serbes de Bosnie ont suspendu l'application d'un accord qui avait permis d'acheminer par l'aéroport certains secours jusqu'à Sarajevo. Pendant pratiquement toute la période qui s'est écoulée entre cette date et la signature de l'Accord de Dayton en novembre 1995, le travail du Bureau a consisté essentiellement à trouver des moyens d'accéder à la ville, l'aéroport et les routes terrestres étant demeurés fermés durant de longs laps de temps. En outre, les Serbes de Bosnie ont, à plusieurs reprises, limité ou interrompu totalement les approvisionnements en eau, gaz ou électricité. Le Bureau du Coordonnateur spécial a joué un rôle décisif dans la coordination des efforts concertés qui ont été déployés pour que les équipements collectifs et autres services publics essentiels continuent de fonctionner. Des contacts avec les parties au conflit ont été maintenus, et pendant les mois d'hiver, ceci a aidé à assurer aux habitants de Sarajevo un approvisionnement assez régulier, encore que pas toujours suffisant, en gaz, eau et électricité. En outre, le fait d'avoir amené les parties à se réunir pour examiner de concert la question du partage des services d'utilité publique a contribué à l'instauration d'un climat plus propice à une réconciliation éventuelle et préparé le terrain à la remise en état rapide des services d'utilité publique et autres services essentiels qui devait faire suite au règlement pacifique de la situation. Simultanément, le Bureau a mobilisé les ressources financières et les compétences techniques de la communauté internationale pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en eau et en électricité auxquelles l'on pourrait faire appel en cas d'urgence, lorsque les services publics de distribution seraient interrompus pour des motifs politiques.

5. Le Bureau du Coordonnateur spécial a également assuré la coordination des efforts de remise en état, de même qu'il a servi de cadre officiel au sein duquel les parties concernées ont pu être consultées au sujet des priorités et tenues informées des progrès réalisés. Ces travaux ont été confiés à sept groupes d'action couvrant les 14 secteurs prévus dans le Plan d'action. Chaque

groupe d'action était encadré par un responsable qui travaillait en association avec son homologue du Directorate de la reconstruction et du développement de Sarajevo, organe du Gouvernement bosniaque, et avec le concours de toutes les autorités locales compétentes. Un comité de coordination, où siégeaient des représentants du Gouvernement, des fonctionnaires municipaux, le Directorate de la reconstruction et du développement de Sarajevo, des membres de la communauté diplomatique, des représentants de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et des ONG, s'est réuni toutes les deux à trois semaines à Sarajevo pour examiner et coordonner les travaux prévus au titre du Plan d'action. Le dialogue qui s'est ainsi instauré avec la communauté internationale des donateurs a contribué pour une part décisive à soutenir l'effort de remise en état et à attirer les capitaux nécessaires à l'exécution des projets prévus dans le Plan d'action. D'autres réunions de donateurs ont eu lieu à Vienne en septembre 1994 et juin 1995. Deux années après l'ouverture du Bureau du Coordonnateur spécial, une bonne partie du Plan d'action avait déjà été mise en oeuvre ou était en cours d'exécution, et la qualité de la vie des habitants de Sarajevo s'en était trouvée améliorée. Le Plan d'action a également servi de point de départ à bon nombre des travaux de reconstruction entrepris à Sarajevo et qui relèvent à présent de la Banque mondiale et de la Communauté européenne.

6. Depuis que l'Accord de paix de Dayton a été signé à Paris le 14 décembre 1995, l'exécution du Plan d'action s'est considérablement accélérée. Au 15 avril 1996, près de 100 millions de dollars des États-Unis avaient été alloués à 285 projets. En outre, les pays fournissant des troupes ont alloué, sous forme d'assistance en nature apportée par la FORPRONU et, plus récemment encore, de services de génie militaire offerts par la Force multinationale de mise en oeuvre de la paix (IFOR), une aide estimée à au moins 30 millions de dollars et dont la majeure partie était destinée à la réparation d'urgence des équipements collectifs, des routes et des ponts. Bon nombre de ces projets se poursuivent et nécessiteront de nouveaux apports financiers de la communauté internationale dans le cadre du plan de reconstruction.

7. Le Bureau du Coordonnateur spécial a établi un rapport technique détaillé qui rend compte de l'exécution du Plan d'action au 15 avril 1996. Ce rapport contient un descriptif des travaux en cours, des ressources disponibles, des organismes chargés de l'exécution de différents projets, ainsi que des projets en souffrance pour lesquels on a besoin de nouvelles ressources. Utile à tous ceux qui participeront à la reconstruction de Sarajevo, il a été communiqué à la Banque mondiale, à la Commission européenne, à certains représentants de pays donateurs et de gouvernements ainsi qu'à certaines organisations internationales, autorités municipales, organisations non gouvernementales et autres parties concernées.

8. Bien que les pays donateurs se soient acquittés, par la voie d'arrangements bilatéraux, d'une grande partie des travaux prévus au titre du Plan d'action, bon nombre de ces travaux ont néanmoins été exécutés par le biais du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies qui est administré par le Bureau du Coordonnateur spécial. La mise en place de mécanismes de contrôles financiers efficaces permettant tout à la fois de satisfaire à l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources et de débloquer rapidement des fonds pour pouvoir répondre aux besoins les plus urgents de la ville de Sarajevo a, au

départ, constitué une véritable gageure. Toutefois, grâce aux systèmes ainsi créés, les projets ont pu être évalués et financés dans des délais raisonnables et les consultations nécessaires ont pu être tenues avec les pays donateurs. Comme on l'a déjà mentionné, ces pays ont promis de verser quelque 20 millions de dollars des États-Unis au Fonds, rendant ainsi possible la mise en oeuvre de 55 projets portant sur tous les secteurs prévus dans le Plan d'action, en particulier le secteur des équipements collectifs et la remise en état des bâtiments à usage sanitaire et éducatif.

9. En outre, un fonds à impact rapide destiné à financer les travaux d'urgence au moyen de dons modestes (d'un montant ne dépassant pas 15 000 dollars) a été créé en 1995. Ce fonds a permis d'allouer quelque 2,4 millions de dollars à environ 200 projets peu coûteux mais d'une importance vitale. Durant les premiers mois de 1996, il a permis d'assurer la jonction entre les premiers travaux de remise en état et les efforts de reconstruction actuels, qui sont bien plus considérables. Durant la période où Sarajevo a été réunifiée et placée sous le contrôle de la Fédération, ce fonds a été pratiquement la seule source de financement immédiate des projets qui devaient permettre de réparer les axes de communication et de transport ainsi que les services publics essentiels et de redonner vie aux services municipaux. Il a permis à la communauté internationale de financer dans les plus brefs délais une vaste gamme de projets destinés à toutes les communautés et partant, de montrer à quel point elle était attachée à un Sarajevo unifié, multiculturel et pluriethnique.

10. Depuis le mois de janvier 1996, le Bureau du Coordonnateur spécial aide le Bureau du Haut Représentant à organiser une série de réunions de sous-groupes de la Commission civile mixte pour Sarajevo chargés d'examiner les modalités de réunification de la ville en ce qui concerne les équipements collectifs et autres services publics essentiels. Le Bureau a également participé activement aux discussions avec la Banque mondiale et la Commission européenne qui visent à assurer une transition sans heurts vers la phase de reconstruction.

11. Les activités du Bureau qui, outre le Coordonnateur spécial, comprend sept administrateurs de l'ONU, ont été renforcées grâce au concours du personnel technique que certains pays donateurs ont accepté de mettre à sa disposition par voie de détachement. Le Groupe international de gestion, qui est financé essentiellement par le Bureau humanitaire des communautés européennes, le United Kingdom Overseas Development Agency, les Gouvernements suédois, français et italien, la FORPRONU, l'Organisation mondiale de la santé, l'UNESCO et la région Île-de-France, ont tous détaché auprès du Coordonnateur spécial des experts chargés d'encadrer les travaux entrepris dans les différents secteurs prévus dans le Plan d'action. Sans l'apport de toutes ces sources, le Bureau n'aurait pas eu les moyens techniques de fonctionner.

III. OBSERVATIONS

12. Dans sa résolution 900 (1994), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de désigner un coordonnateur spécial pour une période limitée. Durant la plus grande partie de cette période, un conflit armé a continué d'opposer les parties en présence et Sarajevo est demeurée de fait assiégée. On s'accorde largement à reconnaître dans la ville que les efforts déployés conjointement par la communauté internationale pour maintenir les services essentiels et commencer

à remettre en état l'infrastructure matérielle ont eu un impact réel puisqu'ils ont permis aux habitants de Sarajevo de survivre, en particulier pendant les mois d'hiver, et qu'ils leur ont redonné espoir dans l'avenir. La signature de l'Accord de paix de Dayton a ouvert une ère nouvelle dans laquelle au rétablissement des services publics essentiels à Sarajevo succède maintenant une action internationale d'ensemble visant à reconstruire tout le pays.

13. L'action entamée par le Coordonnateur spécial se poursuivra après la fermeture de son Bureau, les organismes d'exécution et les entrepreneurs étant chargés d'achever les projets financés par le Fonds d'affectation spéciale. La gestion de ce dernier, y compris le fonds à impact rapide, a été transférée au Représentant spécial du Secrétaire général et Coordonnateur des opérations des Nations Unies à Sarajevo, auquel l'Administrateur des programmes du Bureau du Coordonnateur spécial et deux assistants recrutés localement prêteront leur concours pour assurer la bonne comptabilisation des fonds, l'établissement des rapports et la continuité des opérations jusqu'à l'achèvement des projets. Les dépenses relatives à cette petite équipe seront imputées sur les rentrées de fonds d'appui produites par les projets. Le rapport d'activité du 15 avril 1996 et les dossiers du Bureau du Coordonnateur spécial ont été mis à la disposition des institutions financières internationales et des organismes d'assistance opérant à Sarajevo. De la sorte, la fermeture du Bureau du Coordonnateur spécial se fera dans le cadre d'une transition sans heurts entre la phase de remise en état et celle de la reconstruction en Bosnie-Herzégovine.

14. Pour conclure, je tiens à rendre hommage à M. William Eagleton et à ses collaborateurs pour leur contribution inestimable. Grâce à leur compétence et à leur dévouement, les habitants de Sarajevo ont pu surmonter la période la plus difficile de l'histoire de leur ville. J'adresse également tous mes remerciements aux gouvernements et aux organisations qui ont si généreusement participé à la mise en oeuvre du Plan d'action.
